

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des
soumissions - TPSGC
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
11 Laurier St./11, rue Laurier
Gatineau
Québec
K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

**Invitation to Qualify/
Invitation à se qualifier**

Comments - Commentaires

Title - Sujet "HRP-RHP" ISQ - PdC 2-La Solution de la prochaine génération en matière de RH et paye		
Solicitation No. - N° de l'invitation 24062-190560/C -	Amendement 1	Date 2018-12-18
Client Reference No. - N° de référence du client 24062-190560		GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG 24062-190560
File No. - N° de dossier 682xe.24062-190560	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME	
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2019-01-18		Time Zone Fuseau horaire Heure Normale de l'est (HNE)
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>		
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Pelchat, Marco		Buyer Id - Id de l'acheteur 682xe
Telephone No. - N° de téléphone (819) 665-7128 ()		FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: Secrétariat Conseil du Trésor du Canada 90 Elgin Ottawa, ON K1A0R3		

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Delivery Required - Livraison exigée Voir aux présentes	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

NOTE À L'INTENTION DES FOURNISSEURS INTÉRESSÉS

Cette modification N° 1 à la demande de soumissions sert à :

1. Prolonger la date de soumission pour les réponses;
2. Effectué des modifications à la Pièce Jointe 2 du document ISQ
3. Information additionnelle en lien avec les critères d'évaluation C3, Scénarios d'utilisation des RH
4. Présenter aux fournisseurs intéressés les questions et réponses reçues depuis la publication du document..

RAPPEL IMPORTANT POUR L'INDUSTRIE : Afin de faciliter les recherches de l'industrie, le titre de tous les affichages à venir concernant la stabilisation de Phénix et la solution de prochaine génération comprendra les acronymes « HRP-RHP ». Veuillez prendre note que les fournisseurs peuvent s'inscrire aux flux RSS et ATOM ainsi qu'aux avis par courriel afin d'obtenir des notifications concernant le sujet « HRP-RHP ».

MODIFICATIONS

1- Modification de la date de fermeture de la soumission

La date de fermeture de la soumission est modifiée comme suit:

Supprimer: 02 :00 pm le 2019-01-11

Insérer: 02 :00 pm le 2019-01-18

2- Modification au hyperlien pour les Normes numériques du gouvernement du Canada (C4.1 – Solution technique proposée)

L'hyperlien pour les Normes numériques du gouvernement du Canada à la page 39 n'est pas le bon. L'hyperlien se trouve au lien suivant:

<https://www.canada.ca/fr/gouvernement/fonctionpublique/modernisation/normes-numeriques-gouvernement-canada.html>

3- Modifications à la Pièce Jointe 2 de l'ISQ

Supprimer – Critère d'évaluation 8.2 en son entier

Ajouter – Critère d'évaluation 8.2 tel que modifié comme suit :

Exigence			
Dans un document ou une présentation, le soumissionnaire doit démontrer la manière dont il choisirait, planifierait et exécuterait deux projets pilotes pleinement opérationnels au cours de la phase II et en établirait les coûts afin de démontrer l'approche proposée pour la mise en oeuvre du programme.		Pondération	4 %
		Méthode pour Évaluation	EM
Critères d'évaluation			
Inacceptable (0 points)	Acceptable (5 points)	Bien (7 points)	Excellent (10 points)
Les renseignements fournis dans le cadre de l'évaluation critique par les EM ne font pas état, ou pas	Les renseignements fournis dans le cadre de l'évaluation critique par les EM	Acceptable et: Les renseignements fournis dans le cadre de l'évaluation	Bien et: Les renseignements fournis dans le cadre de l'évaluation

suffisamment état, de l'approche que le soumissionnaire compte adopter pour sélectionner, planifier et réaliser 2 projets pilotes pleinement opérationnels, et estimer leurs coûts, au cours de la phase II.	font état de l'approche que le soumissionnaire compte adopter pour sélectionner, planifier et réaliser 2 projets pilotes pleinement opérationnels, et estimer leurs coûts, au cours de la phase II. Ils doivent aussi inclure une liste des données et des renseignements nécessaires pour configurer la solution proposée pour les projets pilotes, axée sur les RH et la paye de base.	critique par les EM démontrent que l'approche proposée par le soumissionnaire utilise une méthodologie reconnue par l'industrie et qu'elle comprend des concepts spécifiques qui ont été tirés du Guide de la conception de services de l'Ontario .	critique par les EM montrent comment les enseignements tirés des projets pilotes seront utilisés pour guider l'élaboration d'un programme plus important.
Réponse à la demande de soumissions			
Sans objet, sera évalué lors de l'évaluation critique par les EM.			

Supprimer – Critère d'évaluation 8.3 en entier

Ajouter – Critère d'évaluation 8.3 tel que modifié comme suit :

Exigence			
Le soumissionnaire doit démontrer qu'il a acquis de l'expertise en ce qui a trait à la mise en oeuvre réussie des solutions proposées ou de solutions similaires au sein d'organismes clients.		Pondération	2 %
		Méthode pour Évaluation	Soumission
Critères d'évaluation			
Inacceptable (0 points)	Acceptable (5 points)	Bien (7 points)	Excellent (10 points)
Les renseignements fournis ne démontrent pas, ou pas suffisamment, l'expertise acquise par le soumissionnaire en ce qui a trait à la mise en oeuvre réussie des solutions proposées, ou de solutions semblables, au sein d'organismes clients.	Le soumissionnaire a fait la démonstration (en 10 pages ou moins) son expertise en ce qui a trait à la mise en oeuvre réussie des solutions proposées, ou de solutions emblables, au sein d'organismes clients.	Acceptable et: Les renseignements fournis comprennent (en 15 pages ou moins) d'au moins cinq leçons apprises de ces engagements et précisent la façon dont ces leçons ont été intégrées à l'approche de mise en oeuvre actuelle.	Bien et: Les renseignements fournis comprennent (en 25 pages ou moins) au maximum cinq curriculum vitae des membres potentiels de l'équipe de mise en oeuvre, qui démontrent les compétences et l'expérience dans les domaines suivants : gestion de programme, conception des

			services, gestion du changement.
Réponse à la demande de soumissions			
Auto-évaluation des soumissions			
Inacceptable	Acceptable	Bien	Excellent
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

4- Information additionnelle en lien avec les critères d'évaluation C3, Scénarios d'utilisation des RH et de la Paye

- a) **Règlement sur l'emploi dans la fonction publique**
<https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/reglements/DORS-2005-334/page-3.html>
- b) **Directive sur les conditions d'emploi**
<https://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=15772>
- c) **Admissibilité aux emplois dans les organisations fédérales**
<https://www.canada.ca/fr/commission-fonction-publique/services/guides-embauche-fonction-publique/reenseignements-obligations-matiere-dotation.html>
- d) **Liste A-Z des organisations (à consulter en conjonction avec le document 'Admissibilité aux emplois dans les organisations fédérales')**
<https://www.canada.ca/fr/commission-fonction-publique/services/guides-embauche-fonction-publique/reenseignements-obligations-matiere-dotation/liste-reference/liste-organisations.html>

5- QUESTIONS ET RÉPONSES

Question No 1 : Au critère **C8.2: Approche de planification pour les projets pilotes**
À la section 8.2, dans la rubrique Exigence, il est question d'un document de 10 pages. Or, dans la même section, il est aussi question d'une présentation durant l'évaluation critique par les experts en la matière. Il semble y avoir une contradiction. Nous souhaitons savoir si le Canada s'attend à une présentation sur l'approche relative aux projets pilotes durant l'évaluation critique par les experts en la matière ou à un document à titre de partie de la réponse écrite, ou les deux.

Réponse No 1: Comme le critère C8.2 sera évalué dans le cadre de l'évaluation critique par les experts en la matière, le temps de démonstration des soumissionnaires sera limité, mais il n'y aura pas de limite pour ce qui est du nombre de pages. Veuillez vous reporter à la modification apportée au critère C8.2 au point 3 ci-dessus, intitulée « Modifications à la Pièce jointe 2 de l'ISQ.

Question No 2 : Au critère **C8.3: Expertise démontrée en ce qui a trait à la mise en œuvre de solutions** - La section 8.3 – Cette section exige que nous prouvions la mise en œuvre de projets semblables et la description des leçons ou des enseignements tirés dans le cadre de la mise en œuvre. Pour obtenir la cote « Bien », il faut fournir un aperçu des leçons apprises et indiquer la façon dont nous les avons intégrées dans notre approche. Pour obtenir la cote « Excellent », il faut fournir le curriculum vitae d'au moins cinq experts-conseils. Le nombre de pages maximal est établi à 10; nous ne sommes pas convaincus de pouvoir fournir cinq

curriculum vitae et respecter cette limite. Le Canada pourrait-il envisager d'augmenter le nombre de pages?

De plus, selon nous, le simple fait de fournir des curriculum vitae ne permettra pas de décrire le contexte nécessaire en ce qui concerne les leçons apprises. Le Canada peut-il fournir des précisions sur sa méthode de notation, ainsi que des renseignements sur les critères utilisés pour évaluer les curriculum vitae des experts-conseils?

Réponse No 2: L'exigence et le critère d'évaluation pour C8.3 a été modifiée. Veuillez vous reporter à la modification apportée au critère C8.3 au point 3 ci-dessus, intitulée « Modifications à la Pièce jointe 2 de l'ISQ.

De plus, il ne faut pas faire montrer les leçons apprises en présentant des curriculum vitae, mais plutôt en utilisant des addendas (d'au plus 5 pages, pour un total de 15 pages au maximum) au document initial (10 pages ou moins).

Les critères pour évaluer les curriculum vitae des experts-conseils sont simples :
En analysant les cinq resumes ou moins, le soumissionnaire démontre-t-il son expérience et ses compétences dans les domaines suivants: gestion de programme, conception des services, et gestion du changement.

L'évaluation critique par les experts en la matière doit-elle suivre un ordre précis ou pouvons-nous proposer notre propre ordre et la durée par point? La durée prévue est-elle de deux jours?

Question No 3: Défis de PME – L'évaluation critique par les experts en la matière doit-elle suivre un ordre précis ou pouvons-nous proposer notre propre ordre et la durée par point? La durée prévue est-elle de deux jours?

Réponse No 3 : Le calendrier prévu pour l'évaluation du Point de contrôle 2 est comme suit:

- Du 21 janvier au 25 janvier 2019 : Évaluation de l'expérience de l'utilisateur
- Du 28 janvier au 1er février 2019 : Défis de PME

Les critères pour les défis de PME seront évalués sous deux pistes .

- Les critères C3 (C3.1 à C3.7) seront évalués sous la piste A
- Les autres critères (C6.3, C6.7, C5.1, C5.4, C5.5, C5.8 et C8.2) seront évalués sous la piste B

En tenant pour acquis que tous les soumissionnaires retenus à la suite du Point de contrôle 1 soumettront une réponse pour le Point de contrôle 2 de l'ISQ, le calendrier sera le suivant :

Soumissionnaire	Piste A	Piste B
1	Le 28 janvier 2019	Le 29 janvier 2019
2	Le 30 janvier 2019	Le 28 janvier 2019
3	Le 29 janvier 2019	Le 31 janvier 2019
4	Le 1 février 2019	Le 30 janvier 2019
5	Le 31 janvier 2019	Le 1 février 2019

Les soumissionnaires recevront un courriel direct pour les informer de leur « no de soumissionnaire ».

Les évaluations des défis des PME auront la durée suivante`

Piste A

Critères	Présentation (minutes)	Questions (minutes)
C3.1. Nomination intérimaire dans une nouvelle unité de négociation	40	20
C3.2. Transfert à un organisme distinct, dans une nouvelle province	40	20
C3.3. Congé avec étalement du revenu	40	20
C3.4. Convention collective - Paiement rétroactif de masse	40	20
C3.5 Travail par quarts	40	20
C3.6. Une journée dans la vie d'un cadre supérieur	30	15
C3.7. Prévisions et rapprochement	40	20

Piste B

Critères	Présentation (minutes)	Questions (minutes)
C5.1. Gestion de l'accès	30	15
C5.4. Surveillance des services	30	15
C5.5. Accès et vérifications périodiques	30	15
C5.8. Gestion d'incidence	30	15
C6.3. Architecture axée sur les événements	45	45
C6.7. Interfaces applicatives pour les fonctions de base	60	60
C8.2. Approche de planification pour les projets pilotes	40	20

Un programme plus précis pour les défis des PME sera fourni sous peu.

TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉS